



Strasbourg, 7 mai 2014

CODEXTER (2014) 6

# **COMITE D'EXPERTS SUR LE TERRORISME (CODEXTER)**

---

## **RAPPORT ABRÉGÉ LISTE DES POINTS EXAMINÉS ET DES DÉCISIONS PRISES**

**26<sup>e</sup> Réunion plénière**

Strasbourg (France), 6 - 7 mai 2014

---

Secrétariat de la Division Terrorisme  
Direction de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité, DG I

codexter@coe.int - <http://www.coe.int/terrorism>

Le Comité d'experts sur le terrorisme (CODEXTER) s'est réuni à Strasbourg les 6 et 7 mai 2014 sous la présidence de M. Nicola PIACENTE (Italie). Le CODEXTER :

### **1. Ouverture de la réunion**

- prend note des observations liminaires du Directeur Jan KLEIJSSSEN, Direction de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité, qui souligne le travail important mené actuellement par le CODEXTER pour renforcer de manière effective la coopération internationale à la prévention et la répression du terrorisme tout en respectant pleinement les droits de l'homme et l'Etat de droit. En particulier, il se félicite de la définition de quatre priorités pour 2014 et 2015 et encourage le Comité à prendre des décisions opérationnelles à cet égard. Le CODEXTER est appelé à jouer activement son rôle d'organe de coordination des politiques et mesures de lutte contre le terrorisme dans le cadre du Conseil de l'Europe. M. KLEIJSSSEN insiste sur l'importance d'un travail transversal avec d'autres comités du Conseil de l'Europe, comme le CDPC, le CDDH, le CDMSI, le T-CY et le T-PD. La recherche du juste équilibre entre d'un côté le besoin légitime pour les Etats de garantir la sécurité de leurs citoyens et de l'autre la protection des droits à la liberté d'expression, à l'accès à l'information et des droits à la vie privée, y compris la protection des données à caractère personnel, de ces mêmes citoyens est un défi majeur, comme cela a été souligné récemment à Tallinn, en Estonie, les 28 et 29 avril 2014, lors de la réunion de la coalition « Liberté en ligne » (*Freedom Online Coalition*). Enfin, M. KLEIJSSSEN félicite l'Azerbaïdjan pour la ratification de la Convention sur la prévention du terrorisme, qui en fait le 31<sup>e</sup> Etat partie à cet instrument ;

### **2. Adoption du projet d'ordre du jour**

- adopte l'ordre du jour et décide de l'ordre de ses travaux ;

### **3. Communication du Président et du Secrétariat**

- prend note des informations communiquées par le Président, M. Nicola PIACENTE, et en particulier du fait que, pour la première fois dans l'histoire du CODEXTER, le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe lui a accordé le statut d'un comité directeur. A ce sujet, il souligne que le CODEXTER doit exercer son rôle et ses responsabilités en tant qu'organe de coordination des politiques et mesures antiterroristes au sein du Conseil de l'Europe, ce qui signifie qu'il doit s'occuper de toutes les activités entreprises par l'Organisation – de manière directe ou indirecte – en lien avec les questions de lutte contre le terrorisme. Enfin, il rappelle au Comité les tâches ambitieuses que le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe lui a confiées pour les deux prochaines années, et en particulier les quatre priorités pour ses futurs travaux ;
- prend note des informations communiquées par le Président concernant les résultats de la 4<sup>e</sup> réunion du Bureau, qui s'est tenue à Paris le 18 mars 2014 ;

- prend note des informations communiquées par le Secrétaire du CODEXTER, M. Carlo CHIAROMONTE, concernant les faits les plus récents, en lien avec les questions d'intérêt pour le CODEXTER, survenus depuis la précédente réunion plénière ;
- charge le Secrétariat de préparer un document décrivant les règles applicables à l'accès aux documents du Conseil de l'Europe et les options accessibles au CODEXTER pour la classification de ses documents, pour examen lors de sa prochaine réunion plénière ;

#### **4. Examen et discussion du document préparé par le Sous-Groupe sur les techniques spéciales d'enquête**

- remercie les membres du Sous-Groupe et ses coordinateurs Mme Yuliia LAPUTINA (Ukraine), pour le travail qu'elle a accompli avant de quitter le CODEXTER, et M. Nicola PIACENTE (Italie), qui lui a succédé, pour les efforts qu'ils ont déployés pour préparer le débat thématique de cette réunion plénière ;
- prend note de la présentation de M. Kristian BARTHOLIN, co-secrétaire du CODEXTER, sur le Document de discussion préparé par le Sous-Groupe sur les techniques spéciales d'enquête, et examine ce document ;
- tient un échange de vues sur la nécessité, plutôt que de rédiger une nouvelle recommandation, d'amender la « Recommandation Rec(2005)10 du Comité des Ministres aux Etats membres relative aux « techniques spéciales d'enquête » en relation avec des infractions graves y compris des actes de terrorisme », à la lumière des développements technologiques et autres intervenus depuis 2005 ;
- examine les propositions du Sous-Groupe concernant les éventuelles prochaines étapes du processus d'amendement de la Recommandation Rec(2005)10 ;
- convient que certaines modifications doivent être apportées à la Recommandation Rec(2005)10, en particulier pour ce qui concerne l'équilibre du texte actuel, d'une part en insistant davantage sur la nécessité de respecter les droits de l'homme dans l'application des techniques spéciales d'enquête et, d'autre part, en tenant compte des nouveaux moyens techniques développés depuis 2005 et de l'inclusion des techniques d'investigation financière parmi les techniques spéciales d'enquête visées par la Recommandation ;
- propose au CDPC, à MONEYVAL et au CDMSI de créer un groupe de rédaction composé de membres des comités susmentionnés et du CODEXTER, en vue d'élaborer une série de projets d'amendements à la Recommandation Rec(2005)10, pour examen et approbation par les plénières des quatre comités et adoption définitive par le Comité des Ministres ;
- prend note de la suggestion d'un représentant du CDDH, M. Rob LINHAM (Royaume-Uni), de consulter le CDDH lorsque les projets d'amendements seront prêts ;
- charge le Bureau d'assurer cette tâche et d'en rendre compte à la Plénière lors de sa prochaine réunion ;

- charge le Secrétariat d'informer le CDPC, MONEYVAL et le CDMSI des résultats des discussions au sein du CODEXTER et de rendre compte au Bureau des positions des trois comités susmentionnés sur la proposition du CODEXTER ;

#### **5. Echange de vues avec M. Jesper HJORTENBERG, Président du Comité européen pour les problèmes criminels (CDPC)**

- souhaite la bienvenue au Président du CDPC, M. Jesper HJORTENBERG (Danemark), à la Réunion plénière ;
- prend note des informations communiquées par M. HJORTENBERG concernant les travaux actuels et futurs du CDPC et leur impact éventuel sur ceux du CODEXTER ;
- tient un échange de vues avec M. HJORTENBERG sur les domaines d'intérêt commun des deux comités, en particulier pour ce qui concerne la préparation d'amendements à la Recommandation Rec(2005)10 ;

#### **6. Question des combattants étrangers**

- souhaite la bienvenue à M. H. (Dick) W. M. SCHOOF, Coordinateur national pour la sécurité et la lutte contre le terrorisme des Pays-Bas ;
- souhaite la bienvenue à Mme Alinde VERHAAG, Chef de l'Unité des analyses de cas, EUROJUST ;
- prend note de la présentation de M. SCHOOF ;
- prend note de la présentation de Mme VERHAAG ;
- remercie M. SCHOOF et Mme VERHAAG pour leurs excellentes présentations, toutes deux très intéressantes ;
- reviendra lors de sa prochaine réunion plénière sur la question des « combattants étrangers » en lien avec les discussions sur la radicalisation et la réception d'un entraînement pour le terrorisme, y compris via Internet ;

#### **7. Travaux des Sous-Groupes du CODEXTER**

- prend note des informations communiquées par le coordinateur du Sous-Groupe sur la radicalisation et la réception d'un entraînement pour le terrorisme, y compris via Internet, M. Mats BENESTAD (Norvège), et notamment du fait qu'il prépare, en coopération avec le Secrétariat, un avant-projet de document de réflexion qui sera soumis au Sous-Groupe fin mai/début juin. Le Sous-Groupe sera ensuite invité à apporter des amendements à ce projet de document, suivant une procédure écrite, en vue de l'établissement de la version finale du texte et de son adoption en septembre. Le document de réflexion ainsi adopté sera ensuite soumis au CODEXTER suffisamment de temps avant sa prochaine réunion plénière ;

- prend note du fait que conformément à la décision du Bureau du 18 mars 2014, la question des « combattants étrangers » sera incluse dans le document de réflexion susmentionné ;
- prend note des informations communiquées par les coordinateurs des deux autres Sous-Groupes, M. Alexandros STAVROPOULOS (Grèce) et M. Vladimir SALOV (Fédération de Russie), au sujet des projets de travaux futurs ;

**8. Suivi de la Convention du Conseil de l'Europe pour la prévention du terrorisme (STCE n° 196)**

- prend note du Résumé du Rapport d'évaluation thématique préparé par le Groupe des Parties sur la mise en œuvre de l'article 6 de la Convention ;
- prend note des informations communiquées par la Présidente du Groupe des Parties, Mme Lucia LING KET ON (Pays-Bas), sur l'état d'avancement de l'évaluation de la mise en œuvre de l'article 7 de la Convention, et en particulier du fait que le Résumé du Rapport d'évaluation thématique préparé par le Groupe des Parties sur la mise en œuvre de l'article 7 sera soumis au CODEXTER suffisamment de temps avant sa prochaine réunion plénière ;

**9. Base de données sur la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme liée aux mesures antiterroristes**

- prend note des informations communiquées par le Secrétaire du CODEXTER, M. CHIAROMONTE, concernant l'état d'avancement de la création de la base de données et les questions restant encore à régler par le Comité ;

**10. Conférence sur le terrorisme et les autres formes de crime organisé (25 – 26 septembre 2014, Malaga, Espagne)**

- prend note des informations communiquées par le Secrétariat concernant l'état d'avancement des préparatifs de la Conférence sur le terrorisme et les autres formes de crime organisé, et salue cette initiative importante qui contribuera aussi aux discussions en cours sur les activités actuelles du CODEXTER ;
- prend note de l'avant-projet de document d'orientation préparé par le Secrétariat pour cette conférence et examine ce texte ;
- approuve l'avant-projet de document d'orientation susmentionné ;

**11. Informations de la Rapporteuse du CODEXTER sur l'égalité entre les femmes et les hommes**

- prend note du document d'orientation sur les femmes et le terrorisme préparé par la Rapporteuse sur l'égalité entre les femmes et les hommes, Mme Tanja KIKEREKOVA (« l'ex-République yougoslave de Macédoine ») ;
- invite Mme KIKEREKOVA, en coopération avec le Secrétariat, à proposer une ou deux priorités liées à l'égalité entre les femmes et les hommes à traiter dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, pour examen et discussion par le Comité lors de sa prochaine réunion plénière ;

## **12. Profils nationaux relatifs à la capacité de lutte contre le terrorisme et informations sur les mesures prises au niveau national contre le terrorisme**

- examine les mises à jour des profils nationaux sur la capacité de lutte contre le terrorisme telles qu'elles ont été soumises par les délégations de l'Azerbaïdjan, la Belgique, la Bosnie-Herzégovine, la Finlande, la Suède et la Suisse et autorise leur publication sur le site internet du CODEXTER ;
- encourage la Bosnie-Herzégovine à prendre toutes les mesures nécessaires pour adopter une nouvelle loi sur la répression du blanchiment de capitaux et le du financement du terrorisme dans les délais fixés par MONEYVAL (31 mai 2014) ;
- prend note du fait que l'Albanie et la Géorgie prévoient de soumettre les mises à jour de leurs profils nationaux lors de la prochaine réunion plénière ;

## **13. Informations sur les autres activités pertinentes du Conseil de l'Europe et les travaux menés au sein d'autres instances internationales**

- prend note des présentations suivantes sur d'autres activités pertinentes du Conseil de l'Europe et des travaux menés dans d'autres instances internationales :

Présentations de M. Nicola PIACENTE (Italie), Mme Lucia LING KET ON (Pays-Bas) et M. Mats BENESTAD (Norvège), membres du Bureau, et de M. Ivan KOEDJIKOV et M. Kristian BARTHOLIN, du Secrétariat

Présentation de M. Anton M. AREFYEV, chef de service adjoint, Centre antiterroriste de la Communauté des Etats indépendants (CAT-CEI)

Présentation de Mme Xenia BECK, responsable de programme adjointe, Unité d'action contre le terrorisme, Département des menaces transnationales, OSCE

Présentation de M. Enrico BONINSEGNA, responsable des droits de l'homme et des questions de lutte contre le terrorisme, Service des institutions démocratiques et des droits de l'homme (OSCE/BIDDH)

Présentation de Mme Maria LORENZO SOBRADO, responsable de programme, Service de la prévention du terrorisme de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime

Présentation de M. Mykola MELENEVSKYI, coordinateur de programme, GUAM (Organisation pour la Démocratie et le Développement économique)

**14. Election d'un membre du Bureau**

- reporte l'élection d'un membre du Bureau en remplacement de Mme Yuliia LAPUTINA (Ukraine) jusqu'à la prochaine réunion plénière du CODEXTER, en novembre 2014 ;
- remercie Mme LAPUTINA pour son excellent travail au sein du Bureau ;

**15. Examen et adoption de la procédure de désignation des représentants du CODEXTER lors d'autres réunions**

- examine et adopte la proposition de procédure de désignation des représentants du CODEXTER lors d'autres réunions ;

**16. Date et lieu de la 27<sup>e</sup> réunion plénière du CODEXTER**

- tiendra sa prochaine réunion à Strasbourg les 13 et 14 novembre 2014 ;

**17. Adoption du Rapport abrégé/Liste des points examinés et des décisions prises**

- adopte le Rapport abrégé/Liste des points examinés et des décisions prises.